

RELEVÉ DE DÉCISIONS
ENTRETIEN DE
MONSIEUR JACQUES PARIZEAU
PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC
ET DE
MONSIEUR EDOUARD BALLADUR
PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 26 JANVIER 1995

Le Premier Ministre de la République française, M. Edouard Balladur, a reçu le 26 janvier 1995 le Premier Ministre du Québec, M. Jacques Parizeau.

Les deux Premiers Ministres ont convenu de renforcer les relations directes et privilégiées qui unissent le Québec et la France par des mesures concrètes et majeures. Ils ont principalement orienté leurs discussions autour des questions suivantes : la relance du dialogue politique; la nécessité de dynamiser les rapports franco-québécois en tenant compte des besoins des jeunes, du développement des autoroutes de l'information et de leurs incidences économiques, de l'importance accrue des régions et de la nécessité de redonner à ces rapports toute leur dimension culturelle.

Depuis la signature, il y a bientôt trente ans, de la première entente bilatérale, la coopération culturelle, scientifique et technique est au coeur de nos relations. Elle a fait la preuve de sa capacité d'adaptation, en se recentrant sur des projets mobilisateurs correspondant à des priorités communes. Les deux Premiers Ministres approuvent les conclusions de la réunion à Québec, les 17 et 18 janvier derniers, de la Commission permanente de coopération, qui constituent une nouvelle étape dans ce processus. Le Premier Ministre du Québec s'engage pour sa part à relever la contribution financière du gouvernement québécois aux relations franco-québécoises pour permettre la relance des échanges et la réalisation des nouveaux projets.

Dès 1995, l'accent sera mis sur :

1. L'orientation des actions vers la jeunesse, en particulier par les échanges au niveau des collèges d'enseignement général et professionnel québécois et les établissements d'enseignement technique et professionnel français.

Les stages en entreprise seront privilégiés, en particulier dans les programmes de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Les deux Premiers Ministres s'entendent pour permettre à des jeunes francophones d'Amérique hors-Québec de participer à des activités de l'OFQJ.

Ils encouragent le développement de la coopération universitaire avec la mise en place d'un programme de thèses en co-tutelle et par des échanges accrus de professeurs et d'étudiants. Les deux Premiers Ministres conviennent qu'un processus devra être engagé en vue d'arrêter, d'ici l'été 1995, des mesures concrètes visant la reconnaissance mutuelle du baccalauréat français et du DEC québécois et, plus généralement, l'accès des étudiants français et québécois dans les établissements d'enseignement supérieur de l'autre communauté, dans un esprit de réciprocité et en tenant compte de la spécificité de chacun des systèmes d'éducation.

Ils conviennent également de développer la coopération en matière de formation professionnelle, et souhaitent une collaboration franco-québécoise pour la préparation des Olympiades de la formation professionnelle qui se tiendront à Lyon et à Montréal en 1995 et 1999. Les deux Premiers Ministres rappellent l'importance qu'ils attachent à la coopération entre les mouvements associatifs de France et du Québec.

2. Le développement de la coopération entre équipes françaises et québécoises sur le dossier des autoroutes de l'information, en vue notamment d'assurer l'utilisation du français et de développer des produits éducatifs et culturels sur les réseaux haut débit. Les deux Premiers Ministres souhaitent des collaborations industrielles et des rapprochements entre centres de recherche français et québécois. Ils conviennent qu'un plan d'action conjoint sera défini à cet effet, dont la mise en oeuvre débutera dès cette année. Ce plan d'action identifiera des objectifs répondant aux intérêts des deux parties et établira les secteurs d'activité où des projets conjoints pourront être réalisés. Les deux Premiers Ministres constatent avec satisfaction que les appels à propositions lancés en France et l'expérimentation en cours au Québec ont suscité un très grand intérêt et laissent déjà entrevoir d'importantes collaborations franco-québécoises.

3. L'ouverture des échanges qui mettront davantage à profit l'appartenance des deux pays à leurs espaces régionaux nord-américain et européen ainsi que le dynamisme de leurs collectivités locales et régionales respectives. Les deux Premiers Ministres souhaitent la tenue en France dans le courant de l'année d'une rencontre sur la décentralisation et le développement régional qui associera des responsables régionaux élus et non élus. Ils souhaitent également l'élaboration de projets concrets de collaboration.

4. Les deux Premiers Ministres affirment leur volonté de redonner toute sa richesse à la relation culturelle franco-québécoise. Ils incitent les parties concernées à développer des partenariats dans les domaines de l'édition, de la production artistique,

cinématographique et audiovisuelle. Les deux Premiers Ministres encouragent ainsi la collaboration entre Radio-Québec et la Cinquième chaîne (télévision de la connaissance), et décident la tenue en 1998, en France et au Québec, d'une grande exposition témoignant des rapports étroits entre les deux communautés.

Les deux Premiers Ministres reconnaissent que la France et le Québec doivent mener une action exemplaire dans le cadre de la francophonie pour accroître le rayonnement de la langue française dans le monde.

Dans cet esprit, le Québec s'associera à l'effort de la France pour relancer l'enseignement du français, par exemple au Vietnam. Des initiatives conjointes sont envisagées en Europe centrale et en Afrique.

Les deux Premiers Ministres soulignent la qualité du travail accompli par les opérateurs multilatéraux francophones, notamment l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. Ils prennent acte de l'extension récente du réseau de TV5 à l'Asie et souhaitent que l'effort de diffusion vers les Etats-Unis soit accru. Ils expriment la volonté de développer le télé-enseignement du français dans le réseau de TV5. Le Québec entend, pour sa part, contribuer au "fonds d'aide à la recherche du sud" de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française de l'université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF).

Ils conviennent enfin de faire en sorte que la francophonie, dans le respect des droits acquis de ses membres, ajuste ses structures en vue de renforcer son rôle politique et d'améliorer sa coopération multilatérale.

Les deux Premiers Ministres reconnaissent l'importance des grands partenariats industriels dans les domaines des services financiers, des transports, de l'énergie, des projets d'équipement, de l'environnement, des industries culturelles et des technologies de l'information. Ils souhaitent que le Québec et la France mettent à profit leur appartenance aux grands marchés européen et nord-américain.

Ils encouragent également les rapprochements entre PME et PMI dans les domaines de l'environnement, de l'agro-alimentaire et des technologies de l'information, alors que le groupe de coopération économique franco-québécois vient de célébrer son vingtième anniversaire. Ils se félicitent de la signature à l'occasion de la visite officielle de M. Parizeau d'une nouvelle entente en matière de coopération industrielle impliquant

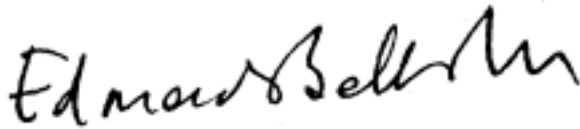
l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique (ACTIM) et le ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles.

En matière sociale enfin, les deux Premiers Ministres souhaitent une réflexion commune sur les coûts de la santé et la qualité des services à la population.

Ils conviennent de collaborer à la préparation de la conférence internationale sur la prise en charge extra-hospitalière des malades du sida, qui se tiendra à Montréal en 1995.

A l'issue de leur entretien, et pour marquer l'importance qu'ils attachent au dialogue régulier entre les Premiers Ministres, M. Balladur et M. Parizeau ont convenu de reprendre le rythme des visites périodiques alternées des Premiers Ministres français et québécois et d'inscrire leur rencontre d'aujourd'hui dans ce cadre. Ils ont prévu que la prochaine visite pourrait avoir lieu au Québec d'ici 1996.

Fait à Paris, le 26 janvier 1995.



Edouard BALLADUR



Jacques PARIZEAU